

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015**  
**ORDRE DU JOUR**

**I – ADMINISTRATION GENERALE**

- 1.1 – Convention entre la ville de Lourdes et l'association Lourdes Pyrénées Golf Club
- 1.2 – Mandat spécial du Conseil Municipal en vue d'un déplacement à Sao Paulo

**II – FINANCES**

- 2.1 – Budget Primitif 2015 :
  - Budget Principal
  - Budget de l'Eau
  - Budget de l'Assainissement
  - Budget du Parking Municipal de la Merlasse
  - Budget de la Régie Autonome du Golf
  - Budget des Opérations Funéraires
  - Budget de l'Unité Fermière Multiviandes
  - Budget du Funiculaire du Pic du Jer
- 2.2 – Fiscalité directe locale : fixation des taux de l'année 2015
- 2.3 – Admissions en non-valeur : étalement des charges
- 2.4 – Fonds de Solidarité Logement : participation communale 2015
- 2.5 – Golf de Lourdes : tarifs 2015 – Modifications
- 2.6 – Taxe de séjour 2015 : modalités d'application – Modifications – Article 67 de la loi de finances 2015
- 2.7 – Versement de transport : institution
- 2.8 – Basket Club Lourdais, Tennis Club Lourdais et Lourdes VTT : subventions – Acomptes
- 2.9 – Comité d'Animation du Commerce Lourdais : organisation de braderies – Subvention municipale
- 2.10 – Château Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer – Vente de billets couplés convention 2015 avec l'EPIC – Office de Tourisme
- 2.11 – Château Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer / Société ACTL Citybus : conventions 2015
- 2.12 – Château Fort et son Musée Pyrénéen / Funiculaire du Pic du Jer / VTL Petit Train – Vente de billets du Petit train touristique : convention 2015
- 2.13 – Vente de billets pour le Château Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer : avenant à la convention 2015 avec la Société Bigourdane d'Activités Touristiques (SOBAT)
- 2.14 – Château Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer – Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE) – La boutique des Hautes-Pyrénées : convention de mandat 2015
- 2.15 – Convention de prestation de service Place de marché / Open system entre l'EPIC – Office de Tourisme et la ville de Lourdes pour les deux sites municipaux Château Fort – Musée Pyrénéen et Funiculaire du Pic du Jer
- 2.16 – Création d'un centre d'information Jacquaire à Lourdes : acquisition d'un droit de bail situé 16 boulevard de la Grotte

**III – URBANISME – TRAVAUX**

- 3.1 – Délégation de l'exploitation du site de l'Embarcadère du Lac de Lourdes : avenant n° 1
- 3.2 – Coopérative Midi Logement (filiale de l'OPH 65) : servitude de passage sur le chemin rural du Tydos
- 3.3 – Quartier Ophite – Instauration d'un périmètre d'étude (Art L 111-10 du code de l'urbanisme)

**3.4** – Mise en place de la signalisation directionnelle : convention DIRSO / Ville de Lourdes

**3.5** – Zone industrielle de Saux : convention de raccordement pour l'alimentation en gaz naturel

**3.6** – Zone industrielle de Saux : convention avec ERDF pour la réalisation des terrassements travaux de raccordement

#### **IV – PERSONNEL**

**4.1** – Personnel : modification du tableau théorique des effectifs 2015

**4.2** – Personnel : gardien(ne)s de toilettes publiques – Indemnité

**5.1** – Décisions du Maire : compte rendu

#### **Question diverse**

Funiculaire du Pic du Jer – Boutique et bar-restaurant : tarifs 2015